
PANORAMA DE PRESSE

MOSELLE ET MADON

09 > 22 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



mardi 9 décembre
2025

La CPTS a intégré ses locaux à l'espace prévention et santé (370 mots)

Pour la docteure Marie-Laurence Fau, coprésidente de la CPTS, « il faut que ce lieu soit bien identifié par les habitants ». L'un des objectifs de la...

Page 6



mardi 9 décembre
2025

Info vélo : un temps d'échanges pour mieux rouler (235 mots)

Pour la dernière fois en 2025, un rendez-vous « info vélo » a été programmé par le service animation sportive du CIAS (centre intercommunal d'action...)

Page 7



jeudi 11 décembre
2025

La nouvelle liaison en eau potable entre Flavigny et Frolois inaugurée (352 mots)

La communauté de communes a inauguré, mercredi 3 décembre, une nouvelle liaison stratégique en eau potable entre Flavigny-sur-Moselle et Frolois....

Page 8



mardi 16 décembre
2025

Le Relais petite enfance est toujours très dynamique (214 mots)

Mardi matin, à la Filoche, le Relais petite enfance (RPE) Le Fil d'Ariane a offert à 45 enfants, âgés de 5 mois à 3 ans, et à leurs assistantes...

Page 9



vendredi 19
décembre 2025

Conseil communautaire : les tarifs de l'eau augmenteront légèrement (407 mots)

Le conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon s'est tenu jeudi 11 décembre 2025, à l'espace André-Chardin à Chavigny. Luttes...

Page 10



vendredi 19
décembre 2025

Des habitants engagés pour un compost de qualité (137 mots)

Grâce à l'engagement d'habitants en faveur du compostage collectif, les composteurs communaux du Bois impérial et de la rue de la Sablière...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 9 décembre
2025

Emprunt et intervention de Filipe Pinho au conseil municipal (382 mots)

Le conseil municipal s'est réuni il y a quelques jours pour adopter une délibération modificative. Cette délibération, votée à l'unanimité, devait...

Page 13



mardi 9 décembre
2025

La création d'un poste d'adjoint administratif validée au conseil (155 mots)

Au conseil municipal de ce mardi 2 décembre, les élus ont validé douze délibérations, parmi lesquelles :ONFLa destination des coupes de bois 2026 est...

Page 14



jeudi 11 décembre
2025

Des contes à la bibliothèque (132 mots)

Une heure de contes a ravi les enfants venus du centre de loisir pour la majorité. Les conteuses et conteurs se sont relayés pour la lecture...

Page 15



dimanche 14
décembre 2025

Jean-Marie Butin : « Avec quelques années de moins, je repartirais » (293 mots)

Natif de Messein, Jean-Marie Butin s'est installé à Maron dans les années 70. Conseiller municipal en 1983 auprès de Mme Mangeolle, il devient maire...

Page 16



dimanche 14
décembre 2025

Conseil municipal : projets, aides et aménagements à venir (247 mots)

Lors du dernier conseil municipal de l'année, les élus ont abordé plusieurs sujets :► Fixation des tarifs 2026Les élus reconduisent en 2026 les...

Page 17



lundi 15 décembre
2025

Le conseil réaffecte des crédits, cède un bâtiment et attribue des aides (323 mots)

Le dernier conseil municipal de l'année s'est tenu en l'absence du maire. C'est la première adjointe, Jessica Nicolau, qui a assuré la présidence de...

Page 18



mardi 16 décembre
2025

Marchés des producteurs et de Noël ont fait bon ménage (128 mots)

Début décembre, les marchés de Moselle et Madon étaient présents à l'espace André-Chardin de Chavigny. Les producteurs fermiers (fruits et légumes,....

Page 19

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



mercredi 10
décembre 2025

Trente-sept nouvelles communes reçoivent le label sportif (373 mots)

Le CROS Grand Est a réuni, à la Maison régionale des sports, maires, adjoints aux sports, premiers adjoints et responsables des services sportifs des...

Page 21



lundi 15 décembre
2025

Les communes face au risque de devenir des déserts bancaires (744 mots)

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre 2006 et 2023, le nombre d'agences bancaires en France a baissé de 15 %, passant de 39 500 à 33 500, selon les...

Page 22



lundi 22 décembre
2025

Le dispositif Petites villes de demain, stop ou encore ? (640 mots)

Commerces qui ferment, manque de services publics ou d'accès au soin : ce sont les doléances les plus fréquentes des habitants des petites villes du...

Page 24



lundi 22 décembre
2025

Un projet à 1,1 million d'euros TTC lorsque notre budget annuel est de 1,4 M (42 mots)

Un projet à 1,1 million d'euros TTC lorsque notre budget annuel est de 1,4 M d'€, c'était impossible à imaginer et pourtant avec des demandes de...

Page 26

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

La CPTS a intégré ses locaux à l'espace prévention et santé

Une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) rassemble les professionnels de santé d'un territoire pour mieux organiser l'accès aux soins et la prise en charge des patients. Celle de Moselle et Madon a installé ses locaux à Chaligny, dans l'espace prévention santé, 3 place des Tricoteries.

Pour la docteure Marie-Laurence Fau, coprésidente de la CPTS, « il faut que ce lieu soit bien identifié par les habitants ». L'un des objectifs de la structure est de proposer, ponctuellement, sur une journée ou une demi-journée, des examens de base en ophtalmologie, pédiatrie ou dépistage du diabète, afin de pallier le manque de professionnels.

Ambition ultime : mettre en place une permanence de soins en fin de journée. « Mais avec beaucoup de points d'interrogation, tempère la docteure. Sous quelle forme ? Est-ce qu'on aurait des praticiens partants ? Et l'autorisation de l'agence régionale de santé ? »

Un nouveau parcours de soins en 2026

Dans ces nouveaux locaux, l'infirmière coordinatrice Angélique Bzymek accueille dans des conditions optimales les patients en parcours de soins sur le diabète et l'insuffisance cardiaque. Un troisième parcours va débuter en 2026 sur la dénutrition des personnes âgées et un autre est en projet pour les patients en situation d'obésité.

Une appli sur la santé des femmes

Enfin, élargissant son domaine de façon innovante, la CPTS Moselle Madon met au point une application sur la santé de la femme à tous les âges de la vie. « C'est nous qui la lancerons et la diffuserons », précise la docteure.

Si les idées se bousculent, « la base reste la communication entre nous, professionnels de

santé » souligne Valérie Bologna, coprésidente de la CPTS récemment intronisée. « Avec le centre de vaccination à Jean-l'Hôte, on a vu qu'il était important d'avoir un lieu pour se rencontrer, échanger, faire du lien entre ville et acteurs sociaux du territoire. » Un lieu de prévention, de santé et surtout d'humanité. ■



Au 1er plan de gauche à droite : Marie-Laurence Fau et Valérie Bologna, les deux présidentes de la CPTS, Laurence Herth, secrétaire de la CPTS. Au 2e plan : Angélique Bzymek infirmière coordinatrice, Marion Colombain, vice-présidente et Thibaut Lombardet, représentant du collège des kinés de la CPTS.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Info vélo : un temps d'échanges pour mieux rouler

Pour la dernière fois en 2025, un rendez-vous « info vélo » a été programmé par le service animation sportive du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) Moselle Madon, jeudi 11 décembre, de 17 h 30 à 19 h au LEMM à Chaligny.

Ce temps d'échanges et d'information tout public autour de la pratique cyclable s'inscrit dans le programme Savoir rouler à vélo, mené depuis des années sur le territoire aussi bien en direction des écoliers que des adultes.

La participation est gratuite mais l'inscription obligatoire, les places sont limitées.

Les éducateurs sportifs du CIAS reprendront les notions essentielles : l'équipement du cycliste, les différents types de vélos, leurs usages et leur entretien, les modes et voies de déplacement, l'éducation routière et les nouvelles signalé-

tiques. Un temps privilégié pour se renseigner et poser des questions, des plus simples aux plus techniques.

Info vélo n'est qu'une partie du panel d'actions menées tout au long de l'année autour de la thématique cyclable : ateliers d'entretien, remise en selle, sorties découverte... Des rendez-vous pensés pour accompagner habitants et familles dans une pratique plus sûre et plus autonome. ■



Les éducateurs sportifs de Moselle et Madon accompagnent les habitants dans leur pratique du vélo, depuis les bases théoriques et techniques jusqu'aux sorties découvertes.

Jeudi 11 décembre de 17 h 30 à 19 h, au LEMM, place des Tricoteries à Chaligny (face à la Filoche). Inscription préalable obligatoire : Tél. 09 74 36 04 50, animationsportive@cc-mosellemadon.fr





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—THÉLOD

La nouvelle liaison en eau potable entre Flavigny et Frolois inaugurée

Une nouvelle interconnexion en eau potable a été inaugurée entre Flavigny-sur-Moselle et Frolois. Long de 3,6 km, ce chantier vise à améliorer la sécurité d'approvisionnement sur l'ensemble du secteur. Il s'agit de la troisième liaison réalisée au cours de ce mandat.

La communauté de communes a inauguré, mercredi 3 décembre, une nouvelle liaison stratégique en eau potable entre Flavigny-sur-Moselle et Frolois. Longue de 3,6 kilomètres, cette interconnexion relie la ZAC communautaire du Plateau de Flavigny au chemin de la Corvée, à l'entrée Est de Frolois. Ce chantier, l'un des plus importants du mandat, vient renforcer la sécurité de l'alimentation en eau potable pour l'ensemble du secteur. Dans la salle polyvalente, étaient présents pour l'occasion : Filipe Pinho président de la CCMM, Gilles Jeanson, vice-président de la communauté de communes chargé de l'eau, des élus communautaires, des représentants des communes concernées, ainsi que des partenaires techniques, dont Pont-à-Mousson Saint-Gobain.

Sécurisation mutuelle

Cette nouvelle liaison, la troisième interconnexion réalisée sur le mandat, permet désormais aux réseaux de se sécuriser mutuellement en cas de pollution, de casse de conduite ou de dysfonctionnement.

Dans son intervention, Gilles Jeanson a rappelé l'importance de cette infrastructure : « Chaque nouvelle liaison renforce la résilience de notre réseau et garantit aux habitants une alimentation en eau potable encore plus sûre ». Le chantier a été jalonné de deux opérations techniques majeures avec l'intégration d'un dispositif innovant Pont-à-Mousson Saint-Gobain, permettant de contrôler en continu l'étanchéité de la conduite en fonte durant toute la progression du chantier, un forage dirigé de près de 80 mètres sous les quatre voies de la N57, réalisé sans perturber la circulation.

Un réseau pensé pour l'avenir avec cette nouvelle interconnexion, l'intercommunalité poursuit sa stratégie d'investissements visant à offrir un réseau d'eau potable plus robuste, fiable et adapté aux défis futurs. Les élus présents ont souligné la nécessité de poursuivre cette dynamique pour sécuriser durablement l'approvisionnement du territoire. ■



Élus, techniciens et partenaires réunis pour l'inauguration de la liaison en eau potable Flavigny-Frolois, une infrastructure de 3,6 km destinée à renforcer la sécurité du réseau.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Le Relais petite enfance est toujours très dynamique

Mardi matin, à la Filoche, le Relais petite enfance (RPE) Le Fil d'Ariane a offert à 45 enfants, âgés de 5 mois à 3 ans, et à leurs assistantes maternelles, un spectacle *Contes du bout des doigts*, spécialement créé pour les petits par la compagnie Incognito.

Les animatrices du RPE ont aussi invité des assistantes maternelles de Moselle et Madon et du Saintois à deux jours de formation sur l'éveil à la nature et à la sensibilisation à l'environnement du tout-petit. Après une première journée, le 26 novembre, dans leurs nou-

veaux locaux, elles iront, ce mercredi 17 décembre, aux étangs de Chaligny pour la seconde.

Accompagnées de la formatrice, les assistantes maternelles découvriront en pratique comment exploiter, avec les enfants, ce que l'environnement leur offre.

Un sujet auquel elles sont pour la plupart déjà sensibilisées, un retour aux fondamentaux : « On ne prend plus assez le temps d'aller au contact de la nature, alors qu'elle apporte énormément, aux adultes

comme aux enfants », glisse la formatrice. Elle rappelle que ce besoin d'être à l'extérieur et de toucher, sentir, observer compte autant, pour le corps, que manger ou dormir. ■



Conte du bout des doigts, un spectacle doux et poétique autour des couleurs primaires pour les tout-petits.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Conseil communautaire : les tarifs de l'eau augmenteront légèrement

Le conseil communautaire a adopté plusieurs mesures en faveur de la cohésion sociale et de la transition écologique. Parmi elles, un permis de diviser pour encadrer les logements, un service de transport à la demande pour les soins, et des ajustements tarifaires sur l'eau et les déchets.

Le conseil communautaire de la communauté de communes Moselle et Madon s'est tenu jeudi 11 décembre 2025, à l'espace André-Chardin à Chavigny.

Luttes contre les inégalités

Parmi les décisions majeures figure l'instauration du permis de diviser, un nouvel outil de lutte contre le mal-logement. Applicable à compter du 1^{er} février 2026, il encadrera la création de nouveaux logements dans des immeubles existants, principalement dans les centres anciens de quatorze communes, afin de garantir des logements sûrs, décents et conformes aux normes.

Afin de lutter contre les inégalités d'accès aux soins, la CCMM lancera, dès le 1^{er} janvier 2026 et à titre expérimental, le service de transport à la demande T'MM+ Santé. Ce service, prescrit par les professionnels de santé, permettra aux personnes en difficulté de mobilité de se rendre à leurs rendez-vous médicaux pour un coût de 2 € par trajet.

Eau

Concernant les tarifs de l'eau, le conseil a acté une augmentation limitée qui intègre, d'une part, la nouvelle redevance de l'Agence de l'eau, pour un impact d'environ 11 centimes par m³ et, d'autre part, une revalorisation de 2 centimes par m³, liée à l'inflation.

L'abonnement annuel sera revalorisé de 1 €, tandis que le tarif de l'assainissement reste inchangé. Le dispositif du chèque solidaire eau sera réévalué en 2026 afin de mieux accompagner les foyers éligibles.

Déchets

En matière de déchets ménagers, la trajectoire plurianuelle de la redevance spéciale pour les professionnels se poursuit.

En 2026, le tarif passera à 0,05 € par litre, et à 0,04 € par litre pour les biodéchets, dans l'objectif de rapprocher progressivement le coût du ser-

vice du coût réel, tout en encourageant la réduction et le tri des déchets.

Divers

Le conseil a validé des aides en faveur du commerce de proximité et la poursuite des travaux de sécurisation de l'eau potable.

Un important programme de rénovation des logements de gendarmerie à Neuves-Maisons, ainsi que le soutien aux initiatives culturelles locales et à la protection sociale des agents communautaires ont également été approuvés par les élus. ■



Le prix du mètre cube d'eau devrait augmenter de treize centimes en 2026. Photo d'illustration Lionel Vadam





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

Des habitants engagés pour un compost de qualité

Grâce à l'engagement d'habitants en faveur du compostage collectif, les composteurs communaux du Bois impérial et de la rue de la Sablière fonctionnent très bien. Et, devant l'utilisation importante, un bac de maturation supplémentaire a été installé. Grâce aux guides composteurs bénévoles, le tri est bien respecté et le transfert du com-

post a pu être réalisé dans le froid d'une matinée hivernale. Heureusement, une pause-café était proposée pour réchauffer les bonnes volontés. Un tas de compost est disponible sur le site de la rue de la Sablière, en rappelant qu'il est toujours possible de se porter bénévole, afin de rendre encore plus efficace l'entretien des sites et le transfert des tas de compost. ■



Les bénévoles sont un maillon indispensable à la réussite de l'opération.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Emprunt et intervention de Filipe Pinho au conseil municipal

La commune va emprunter plus de 500 000 euros pour les travaux de la place Charles-de-Gaulle. La délibération a été adoptée lors du dernier conseil municipal, début décembre.

Le conseil municipal s'est réuni il y a quelques jours pour adopter une délibération modificative. Cette délibération, votée à l'unanimité, devait préciser l'autorisation donnée au maire d'emprunter la somme de 524 000 € pour les travaux de la place Charles-de-Gaulle. L'emprunt, contracté auprès de la Banque des territoires, portera sur une durée de 30 ans. Le taux appliqué sera de 0,5 %, indexé sur le Livret A. Les remboursements s'effectueront par échéances trimestrielles.

Dans les questions diverses, il a été décidé que le repas des anciens, se tiendra au seul restaurant de la commune, à savoir Le Crocodile. Les personnes concernées, de 70 ans et plus, devront choisir entre le repas proposé ou un panier garni de produits locaux.

À l'issue du conseil, Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et

Madon (CCMM), a annoncé son retrait au printemps après vingt-cinq ans d'engagement au sein de la structure, reconnaissant avec émotion que cette décision est difficile tant son investissement fut enrichissant. Il s'est dit prêt à répondre en toute transparence aux éventuels ombrages subsistants entre Maron et la CCMM.

Pas d'usine de décarbonatation de l'eau

Deux questions essentielles ont été soulevées.

La première portait sur l'implantation d'une usine de décarbonatation de l'eau au fonds de Monvaux. Filipe Pinho a indiqué que le projet avait été abandonné au profit de la sécurisation des galeries de la mine, vétustes et menacées d'éboulement, ce qui compromettait l'approvisionnement.

La seconde concernait une liaison Maron - Villers Clairlieu pour réduire les déplacements individuels vers Nancy. Selon lui, la mobilité du bassin doit être repensée à l'aune des données sociologiques actuelles.

À la question « Et vous, après ? », il a répondu qu'il ne tournait pas le dos à la politique mais s'accordait un temps de réflexion, souhaitant aux élus qui continuaient leur engagement municipal de vivre les mêmes belles émotions que lui. ■



Le projet d'usine de décarbonation au fond de Monvaux devait permettre, entre autres, de réduire le très fort taux de calcaire de l'eau. L'impact est considérable sur le quotidien des habitants et plus largement sur tout le bassin.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

La création d'un poste d'adjoint administratif validée au conseil

Au conseil municipal de ce mardi 2 décembre, les élus ont validé douze délibérations, parmi lesquelles :

ONF

La destination des coupes de bois 2026 est fixée.

Une réunion des affouages sera prochainement annoncée pour les parcelles 21 et 25 à 13,50 € le stère.

Création d'un poste d'adjoint administratif

Considérant le départ en retraite, courant 2027, d'un agent rédacteur territorial, et afin de former en amont un agent au service administratif, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (80 %).

Virement de crédits

Les sangliers dégradant la pelouse du stade, il est décidé d'acquérir des barrières Heras pour protéger le terrain et de virer la somme de 4 591,08 €.

Il est nécessaire de procéder à un ajustement pour des dépenses supplémentaires pour l'étude au 7 rue de la Rosière concernant des travaux de mise en sécurité (devis BET2C de 8 544 €). ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

Des contes à la bibliothèque

Une heure de contes a ravi les enfants venus du centre de loisir pour la majorité.

Les conteuses et conteurs se sont relayés pour la lecture d'histoires tirées d'albums pour la jeunesse.

L'éléphant, la maîtresse de sortie avec sa classe qui tombe dans l'eau, l'histoire du vélo, puis une histoire à l'aide d'un kamishibaï, « Le Noël des ani-

maux » a bien fait rire le jeune public.

Lorsque le chat s'est déguisé en chapin de Noël, quand les grenouilles ont coassé l'air de petit papa Noël ou encore lorsque les chouettes ont chouetté un joyeux Noël, les éclats de rire ont fusé. Un atelier de bricolage a prolongé la lecture des contes ainsi qu'un petit goûter avant de partir. ■



Les enfants apprécient les histoires.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Jean-Marie Butin : « Avec quelques années de moins, je repartirais »

Questions à Jean-Marie Butin ancien maire

Natif de Messein, Jean-Marie Butin s'est installé à Maron dans les années 70. Conseiller municipal en 1983 auprès de Mme Mangeolle, il devient maire intérimaire en 1992 et effectue trois mandats avant de se retirer en 2020 à 83 ans.

Quelle a été la décision de vos mandats qui a eu le plus d'impact sur le village ?

« Plusieurs projets importants ont été menés à bien avec mes équipes : la sécurisation et la rénovation de l'école, la transformation du presbytère en l'actuelle bibliothèque avec le soutien de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) et la création de deux appartements. Mais le dossier le plus important et durable pour moi a été le transfert de

la mairie sur la place Charles-de-Gaulle, endroit plus adapté et chargé de l'histoire des Meulsons. »

Quel a été le défi le plus difficile à relever ?

« Forcément, le point d'ombrage de mes mandats restera le projet des « Bosquets » qui a scindé à l'époque notre village en deux clans. Cette période a été très difficile à passer tant au niveau humain que pour la gestion de la commune. Mais c'est du passé... »

D'après vous, est-ce que le rôle des maires a changé et si c'était à refaire ?

« Au fil du temps, j'ai pris conscience du rôle civique et indispensable du maire pour

préserver le lien avec les administrés, impliquant une disponibilité constante, surtout en milieu rural. Les difficultés sont réelles mais il faut persévirer. Les responsabilités étant lourdes, l'appui de l'Association des maires et de la CCMM est précieux. Malgré tout, avec quelques années de moins, je repartirais, car cette fonction porte et parce que j'aime profondément ce village. » ■





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Conseil municipal : projets, aides et aménagements à venir

Lors du dernier conseil municipal de l'année, les élus ont abordé plusieurs sujets :

► Fixation des tarifs 2026

Les élus reconduisent en 2026 les tarifs de location et de prestation de 2025.

► Avenants au projet inter-générationnel

Pour la bonne poursuite du chantier, le conseil approuve l'avenant n° 4 du lot « gros œuvre », l'avenant n° 2 du lot « menuiseries extérieures », n° 8 du lot « revêtements de sol » et l'avenant n° 2 « chauffage ventilation » pour un montant global de 26 973 HT

► Demande de subvention

L'assemblée sollicite une aide financière, à la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) pour aménagement rue de Mirecourt (1re phase), au titre du fonds de soutien aux communes (reliquat espéré, 24 429 euros).

► Reconduction du contrat de prévoyance passé avec la MNT et participation employeur

► Chèques cadeaux

Remise de chèques « Lire aux jeunes », le 20 décembre, aux jeunes diplômés de la commune.

► Avis défavorable à l'implantation de projets agrivoltaiques

Les élus émettent un avis défavorable suite à l'étude menée par la CCMM en raison d'une surface globale trop vaste, d'une zone soumise à l'aléa mienier.

► Remboursement de la desserte en électricité du quartier durable par la CCMM d'un montant de 20 578 euros.

► Adoption du rapport de la SPL-XDEMAT : fournisseur des logiciels de dématérialisation des actes de la commune

► Rapport d'activités de la CCMM

Le conseil salue le travail accompli par l'exécutif de la CCMM pendant cette mandature. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Le conseil réaffecte des crédits, cède un bâtiment et attribue des aides

Réuni en l'absence du maire, le conseil municipal a procédé à plusieurs votes, dont des ajustements budgétaires, l'attribution d'aides à la rénovation de façades et la fixation des ouvertures dominicales des commerces en 2026.

Le dernier conseil municipal de l'année s'est tenu en l'absence du maire. C'est la première adjointe, Jessica Nicolau, qui a assuré la présidence de la séance. Plusieurs délibérations figuraient à l'ordre du jour, toutes adoptées à l'unanimité, témoignant d'un large consensus au sein du conseil.

La première délibération concernait l'exécution du budget. Afin d'optimiser les finances communales, les élus ont validé des ajustements budgétaires consistant à retirer des crédits de fonctionnement pour les réaffecter à la section d'investissement, à hauteur de 25 762 euros. Ces crédits permettront notamment l'achat de 300 plateaux pour la cantine scolaire, le renouvellement d'équipements

de chauffage dans les bâtiments publics, ainsi que l'acquisition d'une parcelle en vue de l'extension du cimetière communal.

Vente d'un bâtiment inoccupé

La deuxième délibération portait sur la vente du bâtiment qui abritait autrefois la boutique de linge de l'APIC. Le local, aujourd'hui sans utilité et nécessitant d'importants travaux de réhabilitation, sera cédé à un investisseur pour un montant de 100 000 euros, correspondant à l'évaluation réalisée par les services des Domaines.

Dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain », le conseil municipal a ensuite attribué plusieurs

primes pour la rénovation de façades. Une aide de 2 433 euros a été accordée à Madame Larere et Monsieur Mercky pour des travaux d'enduit, de peinture et de crépis. Monsieur Strammiello bénéficiera quant à lui d'une prime de 592 euros pour le nettoyage et la remise en peinture de sa façade.

Enfin, les élus ont fixé les douze dimanches d'ouverture autorisée pour les commerces de détail non alimentaires en 2026. Ces journées concerneront principalement les dimanches de fin d'année ainsi que le 8 mai, permettant aux commerçants d'ouvrir leurs portes et de mobiliser leurs salariés. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Marchés des producteurs et de Noël ont fait bon ménage

Début décembre, les marchés de Moselle et Madon étaient présents à l'espace André-Chardin de Chavigny.

Les producteurs fermiers (fruits et légumes, viandes, œufs et plats traiteurs, produits laitiers) ont permis à un public nombreux de trouver des produits frais et de saison. Les artisans locaux (bière, création textile réutilisable,

maroquinerie, bougies, Afrique solidaire...) et le marché de Noël organisé par la MJC des Castors, à l'approche des fêtes de fin d'année, proposaient un large choix de cadeaux de Noël parmi les créations artisanales ou les réalisations des enfants.

Ce rendez-vous partagé, en famille ou entre amis, a marqué le lancement des festivités de fin d'année. ■



Beaucoup de curieux étaient présents pour ce marché.



ACTUALITÉS DIVERSES



MÉTROPOLE DU GRAND NANCY—TOMBLAINE

Trente-sept nouvelles communes reçoivent le label sportif

Le comité régional olympique et sportif du Grand Est a attribué le label « Terre de jeux » à 37 nouvelles collectivités pour la période 2026-2030. L'événement s'est tenu à la Maison régionale des sports en présence de plusieurs représentants institutionnels.

Le CROS Grand Est a réuni, à la Maison régionale des sports, maires, adjoints aux sports, premiers adjoints et responsables des services sportifs des communes et villes labellisées du Grand Est.

Depuis 2012, ce label valorise les collectivités qui soutiennent activement leurs clubs sportifs locaux, offrent des infrastructures de qualité et encouragent l'activité physique comme vecteur de cohésion sociale et de bien-être.

Une dynamique régionale

Au cours de cette promotion 2026-2030, 37 nouvelles communes ont été labellisées, portant ainsi à 167 le nombre total de communes labellisées dans le Grand Est.

En présence de Guillaume Maréchal, vice-président délégué au sport de la Région Grand Est, et Emmanuel Thiry, délégué régional académique à la

jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), Jean-Marc Haas-Becker, président du CROS Grand Est, a rappelé que « 17,2 millions de Français étaient titulaires d'une licence sportive en 2024, une augmentation de 25 % en 20 ans.

Les élus municipaux et les bénévoles sportifs sont les binômes de cette réussite, le tiers des communes de France consacrant plus de 10 % de leur budget au sport, alors même que ce n'est pas une compétence qui leur est dévolue par la loi.

Les élus locaux et les bénévoles du sport sont les artisans des 68 milliards que pèse le sport en France, soit 2,6 % du PIB. Un quart des associations sont des clubs sportifs, faisant du sport le premier secteur d'engagement citoyen avec 3,5 millions de bénévoles.

« Le sport d'abord une grande cause municipale »

Ces chiffres sont éloquents. Ils prouvent que le sport, en France, est d'abord une réalité municipale. Émilie Moretti, cheffe de projet, a détaillé « le plaidoyer pour les municipales porté par le CNOSE, articulé autour de 10 propositions majeures, pour faire du sport une grande cause municipale ». La rencontre s'est terminée par la remise des labels.

Cinq communes de Meurthe-et-Moselle ont été particulièrement mises à l'honneur : Liverdun, Ludres, Neuves-Maisons, Pulnoy et Réhon. ■



La cérémonie a été suivie par une centaine de personnes.





MEURTHE-ET-MOSELLE—MEURTHE-ET-MOSELLE

Les communes face au risque de devenir des déserts bancaires

Face à l'essor du numérique et de nouveaux usages vers la banque à distance, de plus en plus de communes voient les agences bancaires quitter leur centre-ville. Certaines d'entre elles, comme Neuves-Maisons, tentent de résister à ce phénomène, avec leurs moyens, en mettant, s'il le faut, des locaux à disposition.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre 2006 et 2023, le nombre d'agences bancaires en France a baissé de 15 %, passant de 39 500 à 33 500, selon les données de la Banque centrale européenne (BCE).

Mutation du paysage bancaire

Face à l'essor du numérique et une moindre rentabilité de la banque de détail, les établissements bancaires ferment leurs agences à un rythme accéléré sur le territoire français. La mutation du paysage bancaire a été amplifiée avec la crise du Covid-19 qui a fait émerger de nouveaux usages vers la banque à distance. Aujourd'hui, la quasi-totalité des actions bancaires se déroule sur les applications et, avec la généralisation du paiement électronique, 1 500 distributeurs automatiques de billets ont été supprimés en 2024, selon la Banque de France.

Dans ce contexte, ce sont évidemment les petites communes qui sont particulièrement touchées et cette désertification bancaire accentue les inégalités territoriales. Cependant, rapporté à la population, le

maillage bancaire français reste le deuxième plus dense, après la Bulgarie : on compte 49,1 agences pour 100 000 habitants en France contre 37,1 en Espagne, 34,2 en Italie ou encore 23,4 en Allemagne.

Dans ce contexte, des élus essaient de trouver des solutions pour maintenir des services de proximité. À Neuves-Maisons, commune de près de 7 000 habitants, où trois agences ont quitté le centre-ville ces dernières années, le maire, Pascal Schneider a mis, provisoirement, des locaux à la disposition de l'agence du Crédit Mutuel, afin de lui permettre de mener un chantier d'aménagement et de rénovation.

Plus qu'une seule banque au centre-ville

« Nous avons lancé le 1^{er} octobre dernier un chantier d'envergure pour rénover et aménager notre agence installée rue Roger-Salengro », explique Isabelle Barthélémy, directrice de l'agence du Crédit Mutuel. « Ce chantier comprend la rénovation complète de la caisse, l'installation de bornes de dépôts et de retraits, avec l'ajout d'un sas sécurisé

pour le guichet automatique. Étant donné l'ampleur des travaux, dont la durée est de six mois, le maire de Neuves-Maisons nous a proposé de déménager provisoirement dans un bâtiment communal voué à la démolition, rue du Capitaine-Caillon, qui accueillait autrefois une agence de la BPL ».

Selon Isabelle Barthélémy, cette solution a permis à son agence de maintenir ses services au centre-ville dans des conditions idéales. « Sans cette proposition du maire, nous aurions sûrement dû nous installer dans des constructions modulaires de chantier. Dans les locaux qui nous accueillent aujourd'hui, l'éclairage et les installations de sécurité ont été refaits et les peintures rafraîchies. C'est un très bon endroit de repli ! Nous sommes une agence de proximité et c'est pour nous une nécessité de rester au centre-ville. »

Pour Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, il était essentiel à la vie de sa commune de trouver une solution. « Le Crédit Mutuel est installé depuis 1977 à Neuves-Maisons. C'est aujourd'hui la seule banque encore présente au centre-ville alors qu'un tiers de

notre population a plus de 63 ans. Nous avions programmé la démolition du bâtiment autrefois occupé par la BPL afin de faire une liaison piétonne entre la rue Caillon et la rue Jules-Ferry. Nous avons fait le choix de différer la démolition au nom de l'intérêt commun. »

Des locaux construits pour accueillir le bureau de poste

Toujours dans le souci de maintenir les services publics dans sa commune, Pascal Schneider a aussi trouvé un accord avec La Poste pour que ses services puissent être rapatriés provi-

soirement, à partir du 20 janvier, à la mairie.

« Jusqu'à présent, La Poste avait un bureau dans un bâtiment communal, rue Jules-Ferry, devenu obsolète, peu adapté pour accueillir les usagers, qui a été déconstruit afin d'édifier un restaurant scolaire », souligne le maire.

« Nous lui avons proposé d'intégrer dans ce projet la construction de nouveaux locaux d'une surface globale de 200 m², afin d'y accueillir le bureau de poste. Ce bureau de poste intégrera les nouveaux locaux accolés au restaurant

scolaire en septembre 2027. » ■



Isabelle Barthélémy, directrice de l'agence du Crédit Mutuel de Neuves-Maisons, est ravie que le maire, Pascal Schneider, lui ait proposé une solution pendant le chantier de rénovation de l'agence. Photo J.-C.V.

par Jean-Christophe Vincent



Le dispositif Petites villes de demain, stop ou encore ?

Lancé en 2020, le dispositif national Petites villes de demain concerne quinze communes en Meurthe-et-Moselle. Au crépuscule d'une première campagne dont les bénéficiaires souhaitent la reconduction, qu'a-t-elle permis de mettre en œuvre ?

Commerces qui ferment, manque de services publics ou d'accès au soin : ce sont les doléances les plus fréquentes des habitants des petites villes du territoire.

Ces centres bourgs, ou villes intermédiaires de moins de 20 000 habitants, souffrent d'un manque d'attractivité mais surtout, a contrario des grandes villes et des métropoles, de leviers financiers suffisants pour redynamiser leur activité. Tout en répondant au contrat de réussite de la transition écologique.

L'État a donc lancé le dispositif des Petites villes de demain, alloué 3 milliards d'euros pour une première campagne nationale démarrée en 2020 et clôturée en mars 2026.

Les communes

Après des études préfectorales, en Meurthe-et-Moselle, quinze communes ont été retenues et se sont engagées afin de bénéficier du dispositif Petites villes de demain (PVD) : Baccarat, Blainville-sur-l'Eau, Cirey-sur-Vezouze, Colombey-les-Belles, Homécourt, Jarny, Jœuf, Longuyon, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Nomeny, Piennes, Pont-à-Mous-

son, Neuves-Maisons, Val-de-Briey, Vézelise.

Un label facilitateur de levée de fonds

Au cœur du programme : un chef de projet, propre à chaque commune, financé à environ 80 % par l'État, se charge de l'ingénierie territoriale, urbaine, environnementale. Il diagnostique les besoins, les projections possibles et la faisabilité des différents projets.

L'ensemble des travaux reste à la charge des municipalités, mais ils peuvent être subventionnés à hauteur de 40 % par l'État.

Surtout, le programme PVD permet une identification auprès des financeurs publics, telle la Banque des territoires. En gros, le PVD a aussi vertu de label facilitateur de levée de fonds.

Le cas particulier de Neuves-Maisons et de Pont-Saint-Vincent

De la plus grande ville intégrée au dispositif, Pont-à-Mousson (14 300 habitants), à la plus petite, Nomeny (1 140 habitants), au sein du dispositif réside le particula-

risme de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent.

Villes accolées, séparées par un pont qui enjambe la Moselle et le canal, ces deux communes comptent un même chef de projet. Le maire vincipontain, Yannick Hellak, explique : « Nous avons été cooptés par Neuves-Maisons et l'intercommunalité, la préfecture a accepté. »

C'est qu'il existe une vraie continuité stratégique entre les deux communes en termes de transport et de route, puisque l'axe Neuves-Maisons - Pont-Saint-Vincent comporte le trafic le plus dense du canton et surtout, les gares des deux villes seront des arrêts de la prochaine ligne Nancy - Contrexéville qui doit renaître de ses cendres fin 2027. Trente-et-un arrêts quotidiens sont envisagés dans ces gares.

L'enjeu des mobilités vient reconfigurer les gares en plateforme multimodale à laquelle s'ajoutent des pistes cyclables et un parking.

« *On se projette sur le temps long. C'était auparavant impossible* »

Le PVD est ainsi perçu comme l'occasion d'adapter ces cités

au XXIe siècle. « L'intérêt, c'est que le chargé d'études apporte de nouveaux regards sur la ville et on se projette sur le temps long, c'est-à-dire jusqu'en 2036-2037. C'était auparavant impossible », rappelle le maire de Neuves-Maisons Pascal Schneider.

Il annonce la démolition de l'autopont qui enjambe des voies de chemin de fer déclassées. L'ensemble devrait permettre la création de 14 logements seniors, le prolongement d'un parc et une voie cyclable. Le centre de Neuves-Maisons aura bel et bien changé.

Côté Pont-Saint-Vincent, le centre-ville et ses arcades vont se mettre au goût du jour : « Un projet à 1,1 million d'euros TTC lorsque notre budget annuel est de 1,4 M d'€, c'était impossible à imaginer et pourtant avec des demandes de subventions qu'on ne soupçonnait pas, on projette les travaux à 2027 », explique Yanick Hellak.

Petit bémol : en l'absence du vote de budget de l'État, le dispositif est en attente de renouvellement pour 2026. Les maires concernés croisent les doigts. ■



À Neuves-Maisons, la suppression de l'autopont, rue du Capitaine-Caillon, est prévue dans le grand programme de transformation de la ville. Photo Séverine Kichenbrand

par Aymeric Humbert



MEURTHE-ET-MOSELLE

Un projet à 1,1 million d'euros TTC lorsque notre budget annuel est de 1,4 M

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Un projet à 1,1 million d'euros TTC lorsque notre budget annuel est de 1,4 M d'€, c'était impossible à imaginer et pourtant avec des demandes de subventions qu'on ne soupçonnait pas, on projette les travaux à 2027

Yannick Hellak, maire de Pont-Saint-Vincent

